



Réunion du : 07 Février 2022

Présidence : Patrick BOS

Présents : Yann CHARRETON, Patrick IMBERT, Pierre-Antoine MONTAGUT, Adrien ROUSSILHE, Thomas BESSON, Didier VAUR, Gérard CHEVALIER, Jean-Marc LACAMBRE, Frédéric SELLIER.

Excusés : Yanick GADEN, David AUZOLLE,
Non Excusés : Eric CANIS, Mohamadou SOW

Le secrétariat est assuré, par Frédéric SELLIER.

Dernier PV : Erratum,
Tous les arbitres D1 ont été vus -> Messieurs Bonnal, Lefort et Besson n'ont pas encore été vus.
Ils le seront vus en priorité sur les premières rencontres de cette année.

Vœux de rétablissement à tous les covidés.
Félicitations à Tom Lagarenne pour son accession en ligue.

➤ **Point sur les désignations :**

Adultes :

Pour des raisons professionnelles, Pierre-Antoine passe le relais à Gérard Chevalier et Patrick Bos jusqu'à la fin de l'année.
Les désignations automatiques sont étendues jusqu'à la division district D4.
Des changements de dernières minutes essentiellement dû au Covid.

Jeunes :

Presque tous les matches sont couverts et en priorité la poule U18 élite.
Des adultes sont mis sur certains matches pour couvrir les matches importants en suppléments des jeunes arbitres.

➤ **Points sur les observateurs :**

Les observations se poursuivent.

➤ **Points sur les accompagnements :**

Les accompagnements vont s'arrêter pour les nouveaux arbitres de la session de cet été.

Ils recommenceront pour la session de la formation initiale de cet hiver.

➤ **Retour des différentes commissions :**

○ **Fidélisation**

- Dans la nouvelle commission de fidélisation, le président de la CDA doit être membre de droit.
- Elle doit être composée obligatoirement d'un membre technique, d'un arbitre en activité, d'un non-arbitre et du président de la CDA.

○ **Statut de l'arbitrage**

- Beaucoup de changements suite à la refonte du statut : Le nombre d'arbitre supplémentaire à partir de la R3. Cela sera effectif à partir de la saison 2023/2024.
- Un arbitre sera lié à son club pendant 4ans à la place de 2ans.

➤ **Futsal**

Suite à la réunion du jeudi 9 décembre, la décision a été de ne pas faire de rencontre Futsal cette saison.

➤ **Commission Club sénior :**

Gérard Chevalier se propose pour intégrer cette commission.

➤ **Formation Initiale :**

Il y a 7 candidats.

La prochaine formation initiale sera effectuée sur 3 samedis, les 12,19 et 26 février au district de football à Aurillac à partir de 8h30.

Plus de renseignements sur le site du District.

➤ **Echange interdistrict :**

Ont participé à cette réunion, Thierry Charbonnel, Patrick Imbert, Gérard Chevalier, Pierre-Antoine Montagut.

Pour la Corrèze, Le président du district de la Corrèze s'est fait représenter par son vice-président, le président de la CDA et le désignateur étaient présents.

Pour les phases finales du championnat D1 de Corrèze, une demande a été faite pour faire arbitrer un trio du Cantal pour la neutralité.

Rappel : En échange de Corrèze, l'indemnité de déplacement est plafonnée à **200km aller/retour.**

Si une commission devrait être faite, le principe de la Visio sera recommandé.

➤ **Stage de début d'année :**

Suite aux recommandations du gouvernement sur la pandémie de Covid, ce

stage n'a pas eu lieu.

Après discussion, aux nombres de matches à rattraper et aux conditions sanitaires, le stage ne sera pas reprogrammé pour cette saison.

➤ **Pass Vaccinal :**

Suite aux nouvelles recommandations du gouvernement, il est imposé de détenir le pass vaccinal pour pénétrer sur un ERP. Les arbitres de ce fait doivent avoir le schéma vaccinal complet et à jour pour pouvoir officier.

Un mail a été envoyé à tous les arbitres. Il y a 2 arbitres qui n'ont pas leur schéma vaccinal à jour. Ils ne seront pas désignés tant qu'il ne sont pas à jour ou que les conditions ne sont pas modifiées.

➤ **Questions diverses :**

- Un courrier du club du Groupement de Vallée de l'Authre pour un membre de CDA sur 3 créneaux pour une formation Futsal a été débattu.
Réponse sera faite au club.
- Courrier de M. Parsoire pour devenir Arbitre Officiel.
Gérard Chevalier va voir le secrétaire du District pour passer sa licence d'auxiliaire en arbitre officiel D3 car il a participé au stage de début de saison. Les désignations suivront.
- Un atelier pour la faire la caisse de péréquation sera fait pour le paiement automatique par virement soit fait. Un membre de CDA doit y être intégré. Patrick Bos se propose.
- Courrier du 1^{er} mai, membres de CDA qui soient présents. Réponse faite.
-

La prochaine CDA sera faite le lundi 28 mars 2022.

Suite à une exclusion ou incidents au cours d'une rencontre, les arbitres doivent absolument le cocher sur la tablette dans la partie observation d'après-match et faire un rapport complet dans les 48 heures au District.

Tout arbitre ou toute personne ayant une question ou toute autre requête devra maintenant le faire par écrit en l'adressant au président ou au secrétaire et une réponse écrite lui sera transmise

Le Président
Patrick BOS

Le Secrétaire
Frédéric SELLIER